

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6074 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

BENSARI ABDELHAKIM

Date de naissance : 22/10/50

Adresse : Bd Abdellah Boutaleb

Hay Nessim, rue 7 n° 6 Ain Diab Casablanca

Tél. : 06 63 63 64 65 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. BOUTAIB BENSARI Latifa
Rhumatologue-Ostéopathe
283, Bd. Med Zerkouni - Casablanca
Tél: 0522.39.99.57

Cachet du médecin :

Date de consultation : 20 MARS 2023

Nom et prénom du malade : BENSARI Abdellah Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Rhumatologue Ostéopathe

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : Latifa



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20 MARS 2023	in		3 IV	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>LABORATOIRE DU MACHRE DR. SEKKAL Nabi PHARMACIEN BIOLOGISTE Casablanca</i>	22/03/23	B6.000	300.000

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	$ \begin{array}{r l} 25533412 & 21433552 \\ 00000000 & 00000000 \\ \hline 00000000 & 00000000 \\ 35533411 & 11433553 \end{array} $			Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Latifa BOUTAIB BEN SARI
RHUMATOLOGUE

Spécialiste des Maladies des OS
et des Articulations

Diplômée de la Faculté de Médecine
de Marseille (France)

Médecin Expert Assermenté près
les Tribunaux de Casablanca



الدكتورة لطيفة بوطيب بن ساري

إختصاصية في أمراض العظام
والمفاصل (الروماتيزم)
خريجة كلية الطب بمرسيليا
(فرنسا)

خبيرة محلفة لدى المحاكم

20 MARS 2023
Casablanca, le

الدار البيضاء، في

ORDONNANCE

Dr. BEN SARI Abdelkacem

Pathologie Maladie

Fr CCBG

PSA et rach

ASSOCIATION DU MASILKA
Dr. SEIKAI, Nabil
PHARMACIEN BIOLOGISTE
33, Bd. Zerkouni - Casablanca
Tél: 0522.39.99.57

Dr. BOUTAIB BEN SARI Latifa
Rhumatologue-Ostéopathe
283, Bd. Med Zerkouni - Casablanca
Tél: 0522.39.99.57

05.22.39.99.57 - شارع محمد الزرقطوني قرب شارع الزيراوي - الدار البيضاء - الهاتف :

283, Bd Mohamed Zerkouni (environ Boulevard Ziraoui) - Casablanca - Tél. : 05.22.39.99.57

I.C.E.: 001813785000001 - INPE : 091164491



مختبر المغرب للتحليلات الطبية والعلمية
LABORATOIRE DU MAGHREB
D'ANALYSES MEDICALES ET SCIENTIFIQUES

283, Bd. Zerkouni - 21000 Casablanca - Tél. : 05 22 39 51 00 / 05 22 39 51 31 - Télefax : 05 22 39 51 47

Dr SEKKAL NABIL
 PHARMACIEN BIOLOGISTE
 DIPLOME D'ETUDES SPECIALES
 DE PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE
 IMMUNOLOGIE HEMATOLOGIE
 EX. : ATTACHE DES HOPITAUX DE PARIS
 CHEF DE SERVICE A LA POLYCLINIQUE CNSS

Préscripteur :

Prélèvé à : 07:45:0



MONSIEUR BENSARI ABDELHAKIM

Dossier N° : 303221971 du : 22/03/2023

Page : 1

Compte Rendu d'Analyse

CHIMIE

PSA total

(Tech. Chimiluminescence COBAS 6000)

6,590

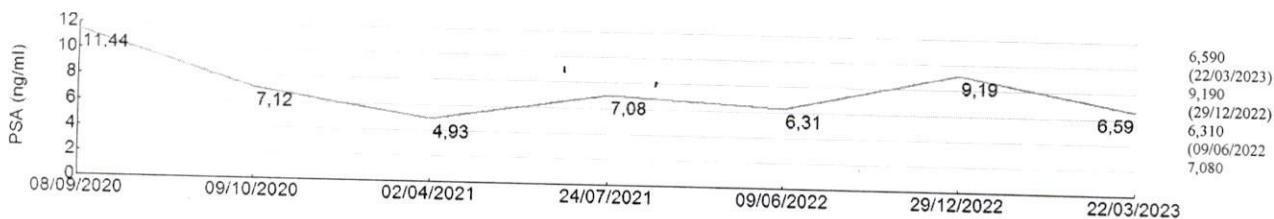
ng/ml

9,190 (29/12/2022)

Valeurs usuelles en ng/ml

Age

<40	: <1.4
40 - 50	: <2.0
50 - 60	: <3.1
60 - 70	: <4.1
>70	: <4.4



PSA Libre

(Tech. Chimiluminescence COBAS 6000)

2,080

ng/ml

1,960 (29/12/2022)

Rapport PSA libre/total

0,32

0,21 (29/12/2022)

>0.25	Hyperplasie bénigne
0.25 à 0.10	Cancer possible, biopsie chez les sujets jeunes
<0.10	Risque important de cancer

Utilisation du ratio

Toucher rectal normal

-si PSA compris entre 4 et 10 ng/ml, le rapport est calculé.

-si PSA > 10 ng/ml, le rapport ne permet pas une meilleure discrimination, une biopsie est réalisée.

Toucher rectal anormal

-une biopsie est réalisée d'emblée; le PSA libre n'apporte rien.

NB : il est conseillé d'effectuer le dosage du PSA libre et du PSA total par la même technique.

303221971

LABORATOIRE DU MAGHREB
 DR. SEKKAL NABIL
 PHARMACIEN BIOLOGISTE
 283, Bd. Zerkouni - Casablanca
 29/03/2023 - 09:51:00



مختبر المغرب للتحاليل الطبية والعلمية
LABORATOIRE DU MAGHREB
D'ANALYSES MEDICALES ET SCIENTIFIQUES

283, Bd. Zerkouni - 21000 Casablanca - Tél. : 05 22 39 51 00 / 05 22 39 51 31 - Téléfax : 05 22 39 51 47

Dr SEKKAL NABIL
 PHARMACIEN BIOLOGISTE
 DIPLOME D'ETUDES SPECIALES
 DE PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE
 IMMUNOLOGIE HEMATOLOGIE
 EX. : ATTACHE DES HOPITAUX DE PARIS
 CHEF DE SERVICE A LA POLYCLINIQUE CNSS

Assuré

Matricule

Bénéficiaire

BENSARI ABDELHAKIM

Prise en charge N°

Prescripteur

FACTURE N° 6323

Facturé le : 22/03/2023

Analyses :

PSA LIBRE	B 250	
RAPPORT PSA LIBRE/TOTALE	B 0	
CYTOBACTÉRIOLOGIE DES URINES	B 90	
ANTIBIOGRAMME	B 60	
PSA TOTALE	B 250	
Total analyses :	880,00 Dh	

Prélèvements :

Sang	
Urine	
Total Prélèvements :	20,00 Dh

Total <>	650	Soit un montant total :	900,00 Dh
--------------------------------	------------	--------------------------------	------------------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

NEUF CENTS DIRHAMS

LABORATOIRE DU MAGHREB
 Dr. SEKKAL Nabil
 PHARMACIEN BIOLOGISTE
 283, Bd. Zerkouni - Casablanca
 05 22 39 51 00/39 51 31



مختبر المغرب للتحاليل الطبية والعلمية
LABORATOIRE DU MAGHREB
D'ANALYSES MEDICALES ET SCIENTIFIQUES

283, Bd. Zerkouni - 21000 Casablanca - Tél. : 05 22 39 51 00 / 05 22 39 51 31 - Téléfax : 05 22 39 51 47

Dr SEKKAL NABIL
PHARMACIEN BIOLOGISTE
DIPLOME D'ETUDES SPECIALES
DE PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE
IMMUNOLOGIE HEMATOLOGIE
EX. : ATTACHE DES HOPITAUX DE PARIS
CHEF DE SERVICE A LA POLYCLINIQUE CNSS

Préscripteur :

Prélévé à : 08:12:1



MONSIEUR BENSARI ABDELHAKIM

Dossier N° : 303201955 du : 20/03/2023

Page : 1

Compte Rendu d'Analyse

CHIMIE

EXAMEN CYTOBACTERIOLOGIQUE DES URINES

PH 6,0 (5 à 7,5)

ASPECT	Légèrement trouble
HEMATIES	Absence (à 1000)
LEUCOCYTES	Rares (à 10000)

CELLULES EPITHELIALES Quelques (0 à 10000)

EXAMEN DU CULOT

CYLINDRES (HEMATIQUES ET AUTRES)	Absence
CRISTAUX	Absence
GRAM	Absence

CULTURE

SUR MILIEUX ENRICHIS Stérile

303201955
Dr SEKKAL Nabil
PHARMACIEN BIOLOGISTE
IMMUNOLOGIE HEMATOLOGIE
EX. : ATTACHE DES HOPITAUX DE PARIS
CHEF DE SERVICE A LA POLYCLINIQUE CNSS
33, Bd. Zerkouni - Casablanca
05 22 39 51 31